

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## TRAVAUX

Communauté de Communes Médoc Estuaire

### **Identification de la collectivité qui passe le marché :**

Communauté de Communes Médoc Estuaire  
26, Rue de l'Abbé Frémont  
33460 Arsac  
Tél. : 05 57 88 08 08

### **Objet du marché :**

Renforcement du réseau d'adduction en eau potable sur la commune d'Arcins.

### **Caractéristiques principales :**

Pose d'une canalisation DN 160 PVC

### Lieux d'exécution :

Rue du Goumerat - commune d'Arcins

Début des travaux prévus : premier trimestre 2018

Variantes non autorisées

Options non autorisées

**Modalités essentielles de financement et de paiement :** budget communautaire

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché :** en cas de candidature en groupement : au choix du candidat

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : Valeur technique : 40%, Prix : 40%, Délais : 20 %

**Type de procédure :** procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 02 février 2018 à 12h00

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Date limite et modalités de retrait des dossiers de consultation (DCE) :** Le DCE est à retirer sur le profil acheteur de la plateforme des marchés publics d'aquitaine à l'adresse électronique suivante : <https://demat-ampa.fr>

**Jugement des candidatures :** conformément à l'article 51 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics et aux articles 44, 45, 47, 48 ; 50 à 54 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016

- compétences et moyens du candidat
- qualifications et références de travaux similaires de moins de 5 ans
- capacités techniques et financières

**Condition de remise des offres et des candidatures :** Indiquées au règlement de consultation ainsi que l'ensemble des pièces à fournir. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée : l'euro

**Renseignements complémentaires :** à l'issue de l'analyse technique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les candidats ayant présenté une offre recevable.

**Remise des offres** : Les dossiers comprenant l'offre et la candidature devront être adressés à :

Monsieur le Président  
Communauté de communes Médoc Estuaire  
Pôle gestion / Marchés publics et achats  
26 rue de l'Abbé Frémont 33460 ARSAC

sous enveloppe cachetée portant la mention : « *Offre pour les travaux de renforcement du réseau d'adduction en eau potable sur la commune d'Arcins - NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS* »

Le pouvoir adjudicateur autorise les plis adressés par voie électronique via le profil acheteur de la plateforme des marchés publics d'aquitaine à l'adresse électronique suivante : <https://demat-ampa.fr>. Le choix du mode de transmission est irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur.

**Renseignements d'ordre administratif et technique** : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les soumissionnaires devront déposer leurs questions d'ordre administratif ou technique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr/>

Ces questions devront être posées au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres.

Une réponse sera alors adressée en temps utile à toutes les entreprises ayant retiré le dossier.

**Instance compétente en cas de recours** : tribunal administratif de Bordeaux 9 rue Tastet BP 947 33063 Bordeaux Cedex, tél. : 05.56.24.39. 03, courriel : [greffe.ta-bordeaux@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bordeaux@juradm.fr), adresse internet : <http://www.ta-bordeaux.juradm.fr>

**Date d'envoi à la publication** : 19 janvier 2018